SECTION 13700

COMMANDES D’ACCÈS



Afficher les remarques masquées au rédacteur en utilisant « Outils »/« Options »/« Afficher »/« Texte masqué ».

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* LiftMaster; Systèmes de contrôle d’accès, Systèmes de contrôle d’accès par téléphone.

.

Cette section est basée sur les produits de The LiftMaster Group, Inc., situé à :

 300 Windsor Drive

 Oak Brook, IL 60523

 Tél. : 800.282.6225

 Courriel : specs@LiftMaster.com

 Site Web : LiftMaster.com

 [{cliquer ici} pour de l’information supplémentaire.](http://www.arcat.com/arcatcos/cos42/arc42485.html?src=spec)

Les gammes complètes d’actionneurs de porte de garage commerciale et résidentielle/d’actionneurs de barrière/de produits de contrôle d’accès LiftMaster répondent aux besoins des architectes, concepteurs, ingénieurs et rédacteurs de spécifications pour tout dessin ou plan conceptuel, tout en offrant une conformité totale aux exigences de la norme de sécurité UL 325-2010 et aux codes du bâtiment. Nos gammes de produits contribuent également aux crédits d’efficacité énergétique pour la certification des bâtiments écologiques LEED du Green Building Council des États-Unis. LiftMaster est un présentateur enregistré de l’American Institute of Architects et a été autorisé à présenter n’importe laquelle de nos unités de formation continue (AIA CEU) à votre entreprise. Pour prendre connaissance des objectifs d’apprentissage et pour planifier une séance de formation midi (Lunch & Learn) à votre entreprise, veuillez envoyer votre demande à specs@LiftMaster.com. Pour une bibliothèque complète de spécifications d’architecte, de dessins d’atelier, de caractéristiques en trois parties au format CSI, de CAO et de modélisations de produits, allez à LiftMaster.com.

1. GÉNÉRALITÉS
	1. LA SECTION COMPREND
		1. Systèmes de contrôle d’accès :
			1. Lecteur de carte de proximité autonome Passport (Modèle LiftMaster PPLX).
	2. SECTIONS CONNEXES

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer toute section ci-dessous non pertinente à ce projet; en ajouter d’autres au besoin.

* + 1. Section 03300 – Béton coulé sur place : Dalles de montage en béton.
		2. Section 16050 – Matériaux électriques essentiels et méthodes
		3. Section 16720 – Systèmes de contrôle d’accès par téléphone.
		4. Division 16 - Exigences de connexions électriques
	1. RÉFÉRENCES

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer les références de la liste ci-dessous qui ne sont pas exigées par le texte de la section modifiée.

* + 1. Underwriters Laboratories (UL) :
			1. UL 325 – Norme de sécurité pour les actionneurs et systèmes de portes, rideaux, barrières, persiennes et fenêtres.
			2. UL 991 – Norme des essais de commandes de sécurité utilisant des dispositifs à semi-conducteurs.
		2. NFPA 70 – Code de l’électricité national.
		3. Réglementations de la FCC.
		4. Service canadien des communications.
	1. SOUMISSIONS
		1. Soumettre en vertu des dispositions de la section 01300.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Applicable aux systèmes de contrôle d’accès et systèmes d’accès par téléphone. Supprimer si non exigé.

* + 1. Soumissions :
			1. Données du fabricant : Soumettre des copies de ce qui suit :
				1. Fiches techniques des produits et description du système.
				2. Instructions d’installation.
				3. Certificat de détaillant agréé et certificats de formation des installateurs qui travailleront sur ce projet.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Applicable aux systèmes de contrôle d’accès. Supprimer si non exigé.

* + - * 1. Schémas de fabrication.
				2. Liste d’équipement.
			1. Dessins d’atelier : Soumettre ce qui suit :
				1. Disposition et emplacements du système d’accès, y compris les exigences de taille.
				2. Schémas de câblage détaillés de l’équipement d’accès.
				3. Calculs des charges de tout l’équipement pour le bon calibre d’équipement électrique fourni par le client et des circuits de groupe électrogène de secours/réserve.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer le paragraphe suivant s’il n’est pas exigé par le propriétaire du bâtiment.

* + - 1. Plans de récolement : Mettre à jour les dessins d’atelier pour créer les plans de récolement finaux. Soumettre trois copies papier et en format numérique en AutoCAD 14 ou version ultérieure sur un CD (3 copies).
			2. Données d’exploitation : Inclure trois copies de l’administrateur du logiciel et des manuels de l’opérateur.
			3. Données d’entretien : Inclure les méthodes d’entretien et de réparation.
	1. LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANIPULATION
		1. Ranger les produits dans leur emballage d’origine non ouvert et avec les étiquettes intactes jusqu’au moment de l’installation.
		2. Prévoir la livraison de l’équipement de contrôle d’accès au terrain de stationnement pour que les espaces soient suffisamment achevés de manière à permettre l’installation des actionneurs dès leur réception.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Applicable aux systèmes de contrôle d’accès. Supprimer si non exigé.

* + 1. Le propriétaire fournira sur place un lieu d’entreposage sécurisé, sec et verrouillé pour tout équipement livré dans le cadre de ce travail.
	1. ASSURANCE DE LA QUALITÉ

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Applicable aux systèmes de contrôle d’accès et systèmes d’accès par téléphone. Supprimer si non exigé.

* + 1. Assurance de la qualité :
			1. Fabricant : Le système de contrôle d’accès doit provenir d’un seul fabricant se spécialisant dans les systèmes de contrôle d’accès par téléphone et ayant au minimum 5 ans d’expérience.
			2. Installateur : Compagnie spécialisée en systèmes de contrôle d’accès et ayant au minimum 3 ans d’expérience en systèmes de taille et d’envergure similaires. Les techniciens qui travaillent sur le projet doivent avoir obtenu une certification pour le matériel et le logiciel utilisés pour ce projet.
	1. CONDITIONS LIÉES AU PROJET
		1. Maintenir des conditions environnementales (température, humidité et ventilation) dans les limites recommandées par le fabricant pour produire des résultats optimaux. Ne pas installer les produits dans des conditions environnementales hors des limites absolues définies par le fabricant.
	2. GARANTIE
		1. Garantie standard du fabricant :

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer les paragraphes de garantie non exigés.

* + - 1. Garantie de système de contrôle d’accès : garantie limitée de 1 an.
1. PRODUITS
	1. FABRICANTS
		1. Fabricant acceptable : LiftMaster; 300 Windsor Drive, Oak Brook, IL 60523; Courriel : specs@LiftMaster.com; Site Web : LiftMaster.com.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Supprimer l’un des deux paragraphes suivants : coordonner avec les exigences de la section Division 1 sur les options et substitutions de produit.

* + 1. Substitutions : non permises.
		2. Les demandes de substitutions seront prises en compte conformément aux dispositions de la Section 01600.
	1. SYSTÈMES DE CONTRÔLE D’ACCÈS
		1. Dispositif de contrôle d’accès de proximité autonome : Lecteur de carte de proximité autonome LiftMaster Passport PPLX.
			1. Dimensions : Montage en surface, 115 mm H x 82 mm L (4 1/2 po H x 3 1/5 po L).
			2. Alimentation : 5 à 14 V c. c., 50 mA au repos, 150 mA maximum.
			3. Enceinte : Montage en surface, plaque avant en plastique résistant au vandalisme et boîte de sortie simple à l’épreuve des intempéries.
			4. Température de service pour l’environnement des cartes et de l’unité de contrôle d’accès : Température ambiante. -40 °C (-40 °F) à 70 °C (158 °F).
			5. Humidité de service : 0 % à 95 % sans condensation.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Composants du système. Trousses offertes. Supprimer les composants non exigés.

* + - 1. Composants du système :
				1. Lecteur de proximité autonome (Modèle LiftMaster PPLX).
				2. Programmateur radio de proximité (Modèle LiftMaster PPRP).
				3. Alimentation de 12 V c. c., 2,0 A (Modèle LiftMaster PS12D2A).
				4. Carte de proximité Passport de 34 bits (emballage-coque) (expédiées en manchons de 50) (Modèle LiftMaster PPCSC).
			2. Caractéristiques standards :
				1. Portée de 152 mm (6 po) du lecteur de carte.
				2. Capacité : 50 000 utilisateurs.
				3. Sortie relais programmable : (NO/NF). Relais unipolaire unidirectionnel à semi-conducteurs, 1 A max. à 60 V c. a. ou c. c.
				4. « Mode de verrouillage » pour maintenir une porte ou une barrière ouverte.
				5. Logique antiretour temporisée.

\*\*Remarque au rédacteur\*\* Supprimer si non exigé

PARTIE 3 EXÉCUTION

* 1. 3.1 EXAMEN ET PRÉPARATION
		1. Préparer les surfaces à l’aide des méthodes recommandées par le fabricant pour obtenir les meilleurs résultats pour les substrats dans les conditions du projet. Si la préparation est la responsabilité d’un autre installateur, aviser l’architecte par écrit des écarts en ce qui concerne les tolérances et les conditions d’installation recommandées par le fabricant.
		2. Ne pas procéder à l’installation avant que les substrats aient été préparés de manière appropriée et que les écarts par rapport aux tolérances recommandées par le fabricant aient été corrigés. Le début de l’installation constitue l’acceptation des conditions.
		3. Nettoyer les surfaces soigneusement avant l’installation.
		4. Préparer les surfaces à l’aide des méthodes recommandées par le fabricant pour obtenir les meilleurs résultats pour les substrats dans les conditions du projet.

3.2 INSTALLATION

A. Installer conformément aux instructions du fabricant, y compris, sans toutefois s’y limiter, ce qui suit :

* + - 1. Monter le dispositif directement sur la dalle de béton, fermement sécurisée, d’aplomb et de niveau.
			2. Monter sur le socle de montage; fournir la plaque de base.
			3. Câbler conformément au code national de l’électricité.
			4. Enfermer toutes les épissures dans des boîtes de connexion aisément accessibles ou sur des borniers.
			5. Étiqueter et identifier tous les fils dans toutes les boîtes de connexion.
		1. Tester le système et le régler pour s’assurer que tous les composants et accessoires sont correctement connectés et en bon état de fonctionnement.

\*\* REMARQUE AU RÉDACTEUR \*\* Applicable aux systèmes de contrôle d’accès. Supprimer si non exigé.

* 1. PROTECTION
		1. Protéger les produits installés jusqu’à l’achèvement du projet.
		2. Retoucher, réparer ou remplacer les produits endommagés avant le quasi-achèvement du projet.

3.4 ENTRETIEN

* + 1. Assurer l’entretien à des intervalles de trois mois pendant la période d’entretien précisée, vérifier les dispositifs externes d’inversion de course tous les mois.

 FIN DE LA SECTION